



Entre Deux

Supplément d'informations municipales

N° 691 – Semaine du 25 novembre au 1er décembre 2013

Flash infos

Voirie Avenue du Moulin

Dans le domaine de la voirie la commune réalise depuis plusieurs années 4 à 500 000€ de travaux par an afin de réhabiliter nos rues et trottoirs en appliquant en même temps les normes pour les personnes à mobilité réduite. Nous avons dit que si le Conseil Général ne débloquent pas le contrat triennal de voirie pour les rues Cambacérès et Lamaze, nous lancerions une tranche de voirie purement communale. Les études pour la réhabilitation (route, trottoirs et éclairage public) de l'avenue du Moulin et des rues adjacentes sont terminées. Les riverains de l'avenue du Moulin sont invités à une réunion de présentation le 17 décembre à 18h30 à la salle Jeanne d'Arc afin de présenter le projet et recueillir leurs observations. Une seconde réunion sera organisée pour les riverains des rues adjacentes.

Résidence séniors valides

Le dossier de permis de construire a fait l'objet d'une demande de pièces complémentaires. Il est maintenant complet et l'instruction par les services de l'Etat peut se poursuivre. Ce projet a été représenté lors d'une séance du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). La question des réservations a été évoquée, c'est un point qui sera prochainement précisé. Le permis devrait être accordé début 2014 pour un commencement de travaux au 1^{er} semestre de l'année prochaine. Pour information, nous publierons une perspective du projet sur le site et sur la page Facebook de la commune.

Extension galerie commerciale

Vous avez certainement vu la charpente métallique qui est sortie de terre à proximité du parking de l'Intermarché. Il s'agit d'un investissement privé pour 10 cellules commerciales et/ou de services. Une photo montage est d'ailleurs visible depuis l'Intermarché. Cette réalisation sera opérationnelle au second semestre de 2014.

Rappel : webE2 abonnement

Pour recevoir directement l'E2 par mail il vous suffit de vous inscrire via le site internet de la commune

Bernard Rigault, Maire de Moussy le Neuf
Président de la CC des Plaines et Monts de France

Conseil municipal

Séance du 22 novembre 2013

Le Conseil Municipal a :

- sollicité la Région pour une subvention au titre du Contrat Régional Territorial,
- accepté des virements et ouverture de crédits,
- décidé du montant de l'indemnité du percepteur,
- autorisé M. le Maire à signer la convention pour l'entretien de l'éclairage public avec le SIER,
- élu les délégués représentant la commune au sein du SDESM,
- décidé la création et la suppression de postes dans la filière animation,
- désapprouvé la réforme des rythmes scolaires en l'état, pris une motion pour demander un report d'application afin de poursuivre la concertation avec les enseignants et les parents.

Le compte rendu intégral du Conseil Municipal est diffusé sur le site Internet de la commune et affiché à la porte de la Mairie.

Infos administratives

Intoxications au monoxyde de carbone

L'Agence Régionale de Santé nous informe que l'Ile de France est la région la plus touchée par les intoxications au monoxyde de carbone qui est un gaz incolore, inodore et non irritant. Il est donc indétectable par l'homme. Sa présence résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol. Il prend la place de l'oxygène dans le sang et peut être mortel en moins d'une heure.

Les maux de tête, nausées, vertiges ou troubles visuels sont les premiers symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone.

En cas d'intoxication ou de suspicion, aérer immédiatement les locaux, arrêter si possible les appareils à combustion, évacuer les lieux, appeler les secours.

Pour plus d'informations, consulter la rubrique dédiée sur le site www.ars.iledefrance.sante.fr

Infos administratives (suite)

Anciens Combattants des Deux Moussy

Les membres de l'Association des Anciens Combattants sont invités à se réunir au Monument aux Morts le **Jeu**
5 décembre 2013



Moussy le Neuf à 17h/Moussy le Vieux à 17h30

Une gerbe sera déposée et une minute de silence observée pour les camarades A.F.N.

Votre marchand de pizza vous attend tous les mercredis soirs sur la place des Echabots (rond-point en allant vers Moussy le Vieux). Pour 10 pizzas achetées 1 gratuite. **Tarif entre 6 € et 8 €.**

Le Club du Soleil d'Or remercie les personnes qui se sont déplacées lors du loto du 16/11/2013

Manifestations, Loisirs, Sports

Marché de Noël



La commune de Moussy le Neuf avec la participation du Comité des Fêtes, du Centre Artisanal, de l'Amicale du Personnel, des Compagnons de Muncy, de l'Ecole de Musique et des commerçants moussignols... organise son Marché de Noël, sous la Halle les :

Vendredi 29 novembre 2013 (18 - 22h30)

Samedi 30 novembre 2013 (10h - 20h)

Restauration et buvette sur place. Spectacle de magie le vendredi soir.

En animation, un carrousel, des balades en calèche et samedi, la visite du Père Noël.

Nouveauté ! Une patinoire prendra place sur le parvis de la Halle pour le marché de Noël et jusqu'au vendredi 6 décembre. Plus d'informations sur le site de la commune.

Les Fantaisies Moussignoies chanteront le **Samedi 30 novembre à 16h** dans l'Eglise. Concert gratuit. Venez nombreux.



L'Association « Les Jardiniers de Moussy » organise sa 1^{ère} assemblée générale le :



Samedi 14 décembre 2013 à 9h30

Salle Gozlin (rue de l'Eglise)

La participation de tous les adhérents est souhaitable, munis de l'attestation d'assurance responsabilité civile obligatoire pour le renouvellement de la location.

Noël des Ecoles

La Mairie offre un spectacle aux enfants des écoles maternelle et élémentaire du Chêne et à leurs parents le : **Samedi 14 décembre 2013 à la Salle du Chêne**



⇒ **Ecole maternelle à 9h15** « Le Père Noël en voit de toutes les couleurs »

⇒ **Ecole élémentaire à 14h15** « Tambours, percussions et danse Hip Hop ».

Emploi et formation

RANSTAD Inhouse services recrute dans le secteur du Mesnil Amelot (77) pour une entreprise de logistique :

- Manutentionnaires (posséder le CACES 1)
- Préparateurs de commande (H/F)

Vous avez une première expérience d'au moins 3 mois dans le domaine de la logistique. Vous souhaitez acquérir une polyvalence dans ce domaine.

Merci de contacter Kelly – Responsable de Compte au **01.64.77.71.31** (Sessions de recrutements collectifs les mardis et vendredis)

Environnement

Aide à la rénovation Thermique

L'Agence Française pour l'Isolation de l'Habitat (AFIH) octroie une prime exceptionnelle d'aide à la rénovation thermique de 1350 € destinée aux propriétaires occupant dans leur résidence principale sous réserve de respecter certaines conditions et faire réaliser des travaux d'isolation ou d'installations d'équipements performants par un professionnel. Cette prime est accordée une seule fois par foyer. Les demandes peuvent être présentées jusqu'au 31 décembre 2015.

Renseignement : N° Azur : 0810 140 240.

Urbanisme

Elaboration PLU

Dans le cadre du PLU, la commune de Moussy le Neuf poursuit l'enquête publique pour la révision de son Plan d'Occupation des Sols (POS) valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le commissaire enquêteur tiendra une permanence le : **vendredi 29 novembre de 14h30 à 17h30**

En dehors de cette permanence, le dossier PLU est consultable en Mairie. Un registre est mis à votre disposition pour nous faire part de vos observations.

En cas d'urgence



Dentistes de garde : 08 92 23 11 28

Médecins de garde et Smur : 15

SOS Médecins Nord 77 : 0825 33 36 15

Pharmacie de garde : téléphonez à la Gendarmerie : **01.60.03.00.19** ou au Commissariat : **01.60.21.41.00**

Urgence Sécurité Gaz : 0 800 47 33 33

Pompiers : 18 (téléphone fixe) **112** (portable)

SAS Ambulance de Moussy : 01.60.21.08.26

Emplacements défibrillateurs :

1 à l'entrée de la salle de l'Erable, rue de l'Erable

1 à côté du patio d'entrée du Groupe Scolaire du Chêne,

1 sur le mur de la mairie annexe, côté parking cabinet médical, sous l'auvent.